

AVIS DE CONVOCAATION COMITÉ DE PARENTS

DESTINATAIRES : Les membres du comité de parents
DATE : Le 6 novembre 2018
OBJET : Convocation à une séance ordinaire du comité de parents

Il me fait plaisir de vous convoquer à la 2^e séance ordinaire du comité de parents de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, qui aura lieu :

**Le mercredi 7 novembre 2018, à 19 h
au siège social de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
au 2255, avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe porte #1 à l'arrière.**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Présentation du projet de calendrier scolaire 2019-2020 (documents ci-joints);
par madame Karina St-Germain, directrice des services éducatifs aux jeunes et responsable de l'organisation scolaire
- 4.0 Classes spécialisées (document ci-joint);
par madame Karina St-Germain, directrice des services éducatifs aux jeunes et responsable de l'organisation scolaire
- 5.0 Adoption du procès-verbal de la rencontre ordinaire du 17 octobre 2018 et suivis (document ci-joint);
- 6.0 Parole au public;
- 7.0 Règles de régie interne (document ci-joint);
- 8.0 Période de discussion, d'échange et d'informations;
 - 8.1 Logo;
 - 8.2 Fête des bénévoles;
 - 8.3 Formations 2018-2019;
 - 8.4 Plan d'action 2018-2019;

N.B. : Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette rencontre, bien vouloir aviser avant 16 h le jour même de la rencontre :
• Madame Emmanuelle Bagg par courriel au comitedeparents@cssh.qc.ca

Veillez également à informer votre substitut au comité de parents.

PROJET D'ORDRE DU JOUR (SUITE)

- 9.0 Retour sur les différents comités;
 - 9.1 CCEHDAA;
 - 9.2 FCPQ;
 - 9.3 Comité du transport;
 - 9.4 Prévention violence à l'école;
 - 9.5 Comité culturel;
- 10.0 Rapport de la trésorerie;
- 11.0 Rapport des commissaires représentant le comité de parents;
- 12.0 Correspondance;
- 13.0 Prochaine séance;
- 14.0 Élection ou reconduction du poste de secrétaire;
- 15.0 Levée de la séance.

Emmanuelle Bagg, présidente
Comité de parents
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

**TOUTE DÉCISION PRISE PAR LE COMITÉ DE PARENTS
DOIT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.**

N.B. :Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette rencontre, bien vouloir aviser **avant 16 h** le jour même de la rencontre :

- Madame Emmanuelle Bagg par courriel au comitedeparents@cssh.qc.ca

Veillez également à informer votre substitut au comité de parents.